

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-213500994-20231218-DCM_18122023_11-DE

Bordereau de signature

DCM_18122023_11

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	20/12/2023	Action : Visa
Jacky Lechable, Maire	20/12/2023	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Jacky LECHABLE</u> (Président , SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA STATION D'EPURATION DE MONTGAZON) , émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 24 sept. 2021 à 14:13 au 24 sept. 2024 à 14:13.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	22/12/2023	Action : Fin de circuit

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

République Française

**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

Conseil municipal

Séance du lundi 18 décembre 2023

Extrait du registre des délibérations

Le lundi 18 décembre deux mille vingt-trois, à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 12 décembre 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX,

Absents(tes) excusée(s) : Michel MERCIER (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Kevin DOFAL, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, (pouvoir à Sandrine LELIÈVRE), Viviane SAINT-DENIS.

Monsieur Christophe LAINÉ est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-18/12-11 RH/Pôle administration/Création d'un emploi permanent à temps complet /Cadre d'emploi des adjoints d'animation/ Poste « d'animateur enfance - adjoint jeunesse »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité

Afin de renforcer le Pôle animation concernant l'accompagnement des enfants notamment sur le temps de midi et la direction adjointe du service jeunesse, il est proposé au Conseil municipal de créer un poste permanent « d'Animateur enfance-adjoint jeunesse » à temps complet.

Ce poste serait créé dans le cadre d'emploi des « Adjoints d'animation territoriaux » à savoir aux grades d'adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de seconde classe, ou adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe.

Les missions principales de ce poste seraient :

- Direction adjointe des responsables de la structure jeunesse
- Animation des activités auprès des jeunes sur le temps d'ouverture
- Temps administratif consacré à la mise en œuvre des projets jeunesse
- Travail avec le responsable jeunesse sur le projet pédagogique
- Remplacement du directeur lors de ses congés
- Gestion de la passerelle
- Création et gestion du Conseil Municipal des Jeunes
- Surveillance de la cour et navettes à l'école auprès des enfants sur le temps de midi

- Animations communales planifiées
- Séjours

Il est proposé de créer ce poste au 1^{er} janvier 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Approuve** la création d'un emploi permanent à temps complet « d'animateur enfance-adjoint jeunesse » au sein du Pôle animation, dans le cadre d'emploi des « Adjoints d'animation territoriaux » aux grades d'adjoint d'animation, d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, ou d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe.
- ✓ **Accepte** la création de cet emploi à compter du 1er janvier 2024.
- ✓ **Modifie** le tableau des effectifs de la façon suivante :

	Création de poste
Filière administrative	1 poste à temps complet dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux

- ✓ **Décide** d'inscrire au budget les crédits correspondants
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant, à exécuter cette décision et à signer tout document se rapportant à cet objet.

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE